CS CONDUITE D'UN ÉLEVAGE AVICOLE ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS

PRODUCTION AGRICOLE

Le titulaire du certificat de spécialisation option Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits a une expertise sur les activités spécifiques de l'élevage avicole.

Responsable de la formation :

CARACTÉRISTIQUES:

- Diplômant
- Formation longue
- Existe en alternance
- Existe en continu

La formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le certificat de spécialisation Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits est constitué de 4 blocs de compétences :

- 1. Organiser un système de production avicole non intensif (chair et/ou production d'œufs)
- 2. Mettre en œuvre les techniques de production en aviculture non intensive (chair et/ou production d'œufs) dans le respect de la sécurité alimentaire et du travail, de l'environnement et du bien-être animal
- 3. Analyser les résultats technico-économiques de la production avicole non intensive (chair et/ou production d'œufs)
- 4. Mettre en œuvre les techniques de transformation et de commercialisation des productions avicoles non intensives dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.

PUBLIC

Être âgé de 15 à 29 ans inclus pour bénéficier d'une formation par apprentissage.

Pour les autres cas : nous contacter

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum (BP, Bac Pro, BTS ou titre) dans le secteur de la production agricole.

Avoir un maître d'apprentissage (contrat signé avant l'entrée en formation)

Le parcours de formation

LA DUREE

Le certificat de spécialisation se prépare en 1 an.

Parcours personnalisé en fonction des pré-requis et des tests de positionnement.

L'ALTERNANCE

Alternance d'apprentissage : 1 semaine/mois en centre de formation

3 semaines/mois en entreprise

Planning 2022/2023 CS Avicole V2 màj mai 2002

Planning 2023/2024 CS Avicole

LE SUIVI INDIVIDUEL

Chaque apprenant est suivi par un formateur référent.

Son rôle est d'accompagner l'apprenant tout au long de son parcours.

Que faire après mon CS Conduite d'un élevage avicole ?

S'INSERER DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Le CS Conduite d'un élevage avicole vise une insertion directe dans la vie active comme responsable d'élevage.

L'éleveur spécialisé en aviculture (poulets, canards, dindes, pintades...) assure la responsabilité d'un élevage spécialisé non intensif (chair et/ou production d'œufs). Il doit être en capacité de réaliser l'ensemble des tâches de l'élevage

CONTINUER SES ETUDES

Si l'apprenant a un bon niveau scolaire, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Taux d'insertion du CFA Régional

En savoir plus...

INDICATEURS



Réussite à l'examen 100% (2023)



Satisfaction formation 100% (2023)



Taux insertion (67% emploi / 17% poursuite d'études) 84% (2022)

NOTRE FICHE DE FORMATION

CS conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits par apprentissage

NOTRE FORMATION EN VIDÉO

CS Conduite d'un élevage au CFPPA des Sardières

Inscriptions

Les inscriptions et dossiers de candidature pour toutes nos formations en apprentissage (excepté formation ASV*) se font via la plateforme en ligne HUB3E dont vous trouverez le lien ci-dessous.

*Pour ASV se référer à la fiche de cette formation